

menuiserie
Amsb
Stéphane BOUTIN

02 51 33 42 95 www.amsb.fr

RGE
ECO
artisan
La nouvelle énergie du bâtiment



Avant le 31 décembre 2019,

**remplacez vos fenêtres simple vitrage
et profitez d'un crédit d'impôt de 15%* !**



Pour bénéficier du crédit d'impôt :

- Le logement doit être votre habitation principale et être achevé depuis plus de 2 ans (à la date du début des travaux).
- Les travaux doivent être réglés au 31 décembre 2019.

Le CITE est cumulable avec l'éco-prêt à taux zéro (ou éco-PTZ), les aides de l'Anah, les aides des collectivités territoriales, le chèque énergie, les dispositifs CEE.

Et profitez en plus, d'une TVA à 5,5%.

* Crédit d'impôt correspondant à 15% du coût des travaux, plafonné à 100€ par fenêtre.

Mon artisan Artipôle, un artisan engagé

Les artisans Artipôle sont engagés en coopérative pour vous proposer l'accompagnement, le conseil et la proximité. Faire appel à un artisan Artipôle, c'est la garantie : du savoir-faire pour un travail bien fait, d'un vaste choix de produits innovants et de qualité, de services et solutions personnalisés et adaptés à tous les budgets.

